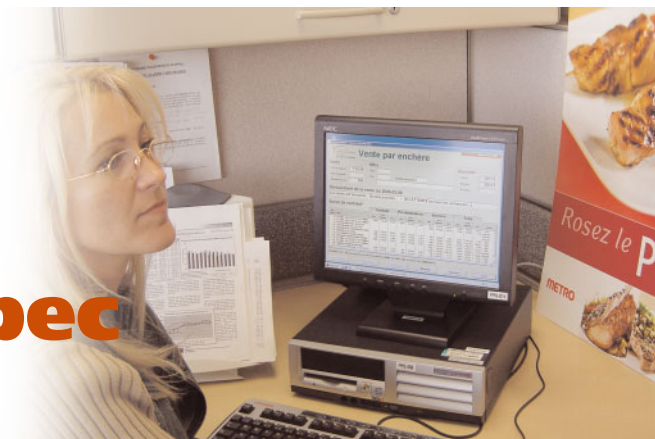




L'Encan électronique du porc au Québec



Depuis 1989, la Fédération des Producteurs de Porc du Québec (FPPQ) assure la vente centralisée de tous les porcs québécois via l'Encan électronique du porc. La centralisation des opérations de vente permet la rationalisation des coûts de transport, la diminution des frais de transaction, une standardisation des conditions de vente, et une application rigoureuse des contrôles de qualité et de salubrité du produit.

La gestion de l'offre

L'offre est basée sur une prévision réalisée à partir de la moyenne des livraisons des 52 dernières semaines du producteur. Cette prévision est envoyée au producteur qui peut la modifier à la hausse ou à la baisse, et doit confirmer son offre 24h avant la vente.

Les informations suivantes sont communiquées à l'Encan :

- **n° du producteur** : chaque producteur dispose d'un n° enregistré dans la base de données de la fédération pour chacun de ses bâtiments porcin ;
- **quantité de porcs** ;
- **journée et heure de livraison** : choix de l'éleveur ;
- **abattoir** : le plus proche de l'élevage ;
- **transporteur** : certains producteurs réalisent une entente avec un transporteur pour le transport de leurs porcs.

Un producteur vendant ses porcs le jour J doit confirmer son offre par téléphone au plus tard le jour J-1 avant 16h30 ou par Internet au plus tard à 6h le jour J.

Tous les producteurs doivent passer par l'Encan pour commercialiser leurs porcs. Dans le cas contraire, ils perdent le bénéfice de l'assurance revenu (l'ASRA, ROGUET, 2005) durant cinq ans.

Les trois mécanismes de vente

Jusqu'en 1994, les ventes aux abattoirs étaient entièrement réalisées par un système d'enchères. En 1994, le dispositif de vente par pré-attribution a été introduit, suivi en 2000 des contrats par soumission.

Le prix de référence est le prix américain, avec pour référence actuelle le prix publié par le Département américain de l'Agriculture (USDA) dans le rapport LM_HG201, disponible sur Internet¹. Le prix américain de référence est obtenu selon une formule combinant le nombre de têtes abattues, le prix net et le poids carcasse moyen, et est exprimé en dollars canadien (CAD) selon le taux de change en vigueur.

L'Encan est aujourd'hui régi par une convention entre les 7 abattoirs québécois et la FPPQ. Il assure la vente des porcs aux abatteurs sur la base d'un système constitué des trois mécanismes présentés ci-dessous (Tableau 1).

Tableau 1 : Les trois mécanismes de vente de l'Encan

Mode de vente	% des volumes abattus	Prix de référence
1. Pré-attributions aux abattoirs	50 %	Prix américain - 1CAD
2. Contrats par soumission	25 %	Prix américain ± entente
3. Enchères	25 %	Selon l'offre et la demande

¹ http://www.ams.usda.gov/mnreports/lm_hg201.txt

Résumé

L'offre est basée sur une prévision réalisée à partir des livraisons du producteur des 52 dernières semaines. Le prix de référence est le prix américain. L'Encan est aujourd'hui régi par une convention entre les 7 abattoirs québécois et la FPPQ. Il assure la vente des porcs aux abatteurs et fonctionne selon trois mécanismes de vente. Le prix moyen résultant de la vente du jour est établi, et pondéré par les quantités vendues pour donner le prix moyen de la semaine. Une fois la vente de la journée terminée, l'Encan coordonne les activités de transport.

Alexia AUBRY



1. La pré-attribution

L'ensemble des porcs vendus en pré-attribution représente 50 % de l'ensemble des porcs en vente.

Chaque abattoir dispose d'un pourcentage de porcs vendus en pré-attribution, déterminé par rapport aux achats réalisés sur l'Encan résiduel (cf. 3.) l'année précédente. Ce pourcentage de pré-attribution est établi en janvier et reste en vigueur toute l'année.

L'ensemble des porcs vendus en pré-attribution représente 50 % de l'ensemble des porcs en vente. Le prix de vente selon ce mécanisme est le **prix américain - 1 CAD**.

2. Les contrats anglais ou contrats par soumission

La quantité de porcs vendus en contrat anglais représente 25 % de la quantité moyenne des porcs abattus par semaine.

La quantité de porcs vendus en contrat anglais représente 25 % de la quantité moyenne des porcs abattus par semaine, établie au cours des 13 dernières semaines. Exemple : 140 000 porcs/semaine x 25 % = 35 000 porcs vendus en contrat anglais.

Les abattoirs se connectent sur Internet une fois par mois, un mercredi à 13 h 30, selon un calendrier établi par la FPPQ, pour participer à une enchère de type anglais.

Le prix de base est le prix américain + l'écart moyen entre les prix US et québécois des dernières semaines. Les abattoirs transmettent les quantités qu'ils sont disposés à acheter à ce prix. Si la somme des quantités achetées est plus élevée que la quantité offerte (± 1500 porcs), l'Encan offre à nouveau les volumes mais à un prix plus élevé. Si le total est moins élevé, l'Encan les offre à un prix plus bas. Lorsque les quantités coïncident, la dernière offre acceptée correspond à l'engage-

ment des abatteurs à acheter les quantités demandées au prix déterminé.

A l'issue de cette opération, chaque abattoir s'engage à acheter chaque semaine pendant 4 semaines une quantité de porcs au **prix américain \pm entente**. La quantité de porcs achetée par chaque abatteur par semaine est répartie ainsi : 25 % le lundi, 20 % le mardi, le mercredi et le jeudi, et 15 % le vendredi.

3. L'Encan résiduel

Les quantités de porcs vendues à l'Encan résiduel résultent de la différence entre les offres des producteurs et les ventes en pré-attribution et en contrat anglais. La quantité de porcs vendus en pré-attribution étant directement proportionnel aux achats fait sur l'Encan résiduel, il est intéressant pour un abattoir d'augmenter les volumes achetés en résiduel pour avoir davantage de pré-attribution l'année suivante.

Les abattoirs se connectent du lundi au vendredi à 10h00 pour acheter les porcs qu'ils abattront le lendemain, sauf la vente du vendredi qui correspond à l'abattage du lundi. La vente dure environ une demie heure.

Les lots de 150 porcs sont vendus par une enchère qui débute au prix américain et décroît de 0,20 CAD/100kg toutes les 3 secondes. Lorsque le premier acheteur signale que le prix lui convient, les autres ont 3 secondes pour renchérir le prix de 0,10 CAD/100kg. Le lot est attribué au plus haut enchérisseur. Dès qu'un lot est vendu, il fixe le prix de base de vente du lot suivant.

La rémunération des éleveurs

Formation du prix de pool

Le prix moyen résultant de la vente du jour est établi, et pondéré par les quantités vendues pour donner le prix moyen de la semaine. De ce prix est ôté le montant des dépenses assumées par l'ensemble des producteurs, de l'ordre de 1,50 CAD/100kg, comprenant en particulier les frais de mise en marché (transport régulier et inter-région), la promotion et l'action syndicale pour obtenir le **prix de pool**, qui sert à rémunérer les éleveurs. Tous les producteurs sont payés par la FPPQ au prix de pool, quel que soit le jour d'abattage de leurs porcs. Ce système assure un prix fixe pour la semaine, plus équitable car les prix du lundi sont souvent plus élevés.

Le prix de pool est déterminé tous les jeudis. Les producteurs sont alors payés, par dépôt bancaire, le jeudi pour leurs porcs abattus le lundi précédent, le vendredi pour les porcs du mardi, le lundi pour ceux du mercredi et le mardi pour ceux du jeudi et du vendredi précédents.

Dans le cas où un producteur a réalisé une entente avec un transporteur pour la livraison de ses porcs, la FPPQ paie directement le transporteur.

Au prix de pool s'ajoutent les **primes liées** au poids et à la qualité de la carcasse (ou indice)

Dans le cas de la commercialisation de porcs spécifiques, une entente peut être réalisée entre le producteur, l'abatteur et la FPPQ. Les porcs doivent être commercialisés via l'Encan, ils sont affectés

Les quantités de porcs vendues à l'Encan résiduel résultent de la différence entre l'offre et la demande après ventes en pré-attribution et en contrat anglais.



obligatoirement à l'abattoir mentionné, et ce dernier rembourse à la FPPQ l'écart entre le prix de l'entente et le prix de pool.

La coordination des ventes et du transport

La gestion des porcs en attente

La quantité de porcs vendus sur l'Encan résiduel est déterminée par la FPPQ en fonction de la capacité d'abattage, des stocks et des livraisons extérieures de chacun des abattoirs. Il peut parfois rester des porcs en attente, non vendus. Ils sont reportés en priorité sur l'Encan du lendemain.

Le choix des porcs en attente pris le lendemain dépend d'abord de la priorité de l'élevage (les élevages en tout plein tout vide sont prioritaires)

puis de l'optimisation des transports dans chaque zone et le reste est réparti entre les éleveurs. Dans le cas où des porcs en attente sont reportés à la semaine suivante, une grille lourde peut être mise en place pour ne pas pénaliser les éleveurs : le poids cible est augmenté mais l'indice n'est pas modifié.

La gestion du transport

Une fois la vente de la journée terminée, l'Encan coordonne les activités de transport. Les transports sont optimisés géographiquement et dans le temps en fonction de la cadence des abattoirs et de la capacité des camions.

Tous les producteurs assument le transport de leurs porcs à l'abattoir le plus proche de leur élevage, quelle que soit la distance entre leur élevage et cet abattoir. Dans le cas où cet abattoir est en excès et



qu'un autre plus éloigné est en déficit, ses porcs seront envoyés à ce dernier, et le surcoût de transport sera pris en charge par l'Encan (transport inter-régional).

Néanmoins, les abattoirs dont les achats sont plus élevés que les offres prennent en charge une partie des frais de transport des porcs déplacés. Les transporteurs sont payés le mercredi par l'inter-région.

Ces informations ont été collectées dans le cadre du forum franco-québécois sur la sécurité alimentaire, auprès de Sylvie LEFEBVRE (Fédération des Producteurs de Porcs du Québec). ■

Pour simplifier l'accès au marché à terme, bien renseigner les producteurs sur les marchés et leur permettre de développer leur propre stratégie de commercialisation, la FPPQ a implanté un service de gestion des risques de marché.

Contacts :

alexia.aubry@itp.asso.fr

Références bibliographiques

- ROGUET C., 2005. TECHNIPORC N°4.



Prix du porc et perspectives

Public

Les responsables des entreprises de la filière, les responsables professionnels

Objectif

- Acquérir les bases sur les déterminants du marché du porc
- Tracer une prévision du prix pour les prochains mois
- Connaître la situation de la production porcine dans les pays récents adhérents à l'UE, en particulier dans les PECO (niveau de production et de consommation, échanges, perspectives)

**11 mai
Rennes**

Inscription

par fax : 01 40 04 53 77

Renseignement

par tél : 01 40 04 53 66

www.itp.asso.fr